

Animations Mai 2025

- Jeudi 8 Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 – Rassemblement parking de la Mairie 9h45
- Samedi 10 Fête du Gaec La Leschère - Visite de la ferme & de la fromagerie 10h/15h30
Concert « Session » à 18h30 avec buvette, Foodtruck
- Jeudi 15 Réunion de présentation du DICRIM - Salle Polyvalente 20h30
- Samedi 17 Sou des Écoles – Tartes cuites au feu de bois - Écoles, Rippes de 8h30 à 12h30 .
- Samedi 17 ABC Boules – Coupe Bernard FILLAT au Boulodrome Buclanes à 8h
- Jeudi 22 Résidence Séniors ELTIA – permanence en Mairie de 11h à 12h
- Jusqu'à fin Mai Atelier d'art contemporain – Chapelle des Rippes - Exposition d'œuvres du plasticien Michel MAYER - ouverture : heures de bureau.



Conseil Municipal du mardi 29 avril - Ordre du jour

Le Conseil Municipal se réunira le mardi 29 avril 2025 à 20h en mairie, (séance publique) pour arrêter le projet de révision du PLU. Après validation, il sera transmis aux personnes publiques et fera l'objet d'une enquête publique, courant septembre.



Prochaine réunion le jeudi 22 mai 2025 à 20h00 en Mairie (séance publique)

État civil

Naissance Imran SALEM le 7 avril

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 - 80^{ème} anniversaire

La cérémonie aura lieu jeudi 8 mai - Place de la Mairie à 9h45 en présence de l'Harmonie de St Martin du Mont. Ferdinand BERTILLOT et Camille DUPUIS deux résistants certinois victimes du nazisme seront mis à l'honneur. Les élèves de CM2 et les élus du Conseil Municipal Enfants liront les textes officiels. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

Résidence Séniors

De nouveaux plans sont consultables en mairie. Possibilité de joindre le promoteur ELTIA au 04.37.62.61.60 et/ou venir en mairie pour la permanence le 22 mai 2025 de 11h à 12h

Utilisation du numérique au quotidien - séances gratuites Mai 2025

Les mardis après-midi de 14h à 17h30 en mairie avec M. Charly POUJOL conseiller numérique SIEA
Prochaines séances les 13/05 et 27/05 - thème abordé : la fin de l'internet ADSL

DICRIM - Document d'information communal sur les risques majeurs

Suite à la validation du PCS (plan communal de sauvegarde), un document d'information (DICRIM) sur les conduites à tenir pour faire face aux risques naturels ou accidentels pouvant survenir sur la commune sera présenté lors de la réunion du jeudi 15 mai à 20h30 (salle polyvalente) avant distribution ultérieure à tous les habitants.

La collecte des déchets du mois de mai 2025

BAC JAUNE : 02/05 – 16/05 – 30/05

BAC NOIR : 09/05 – 23/05

Assainissement : Contrôle Secteur des Rippes

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement actuellement en cours, sur le territoire des communes raccordées à la STEP des Vavrettes, une campagne de tests au fumigène avec vérification au colorant va prochainement être réalisée au droit des lieux-dits Les Rippes à Certines.

Ces investigations visent à supprimer les eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement, sources de surcharge des réseaux d'assainissement et des unités de traitement. Les dates d'intervention, sous réserve de conditions météorologiques favorables, sont comprises entre le 5 et le 15 mai 2025.

Combattons le moustique tigre !

Ne le laissons pas s'installer à Certines !

Adoptons les bons gestes :

Couvrez, Jetez, Videz tous les récipients contenant de l'eau

PAS D'EAU = PAS DE MOUSTIQUES !



Déclaration urbanisme - Nouveaux formulaires

Depuis le 1er janvier 2025, de nouveaux formulaires Cerfa sont nécessaires pour réaliser les formalités d'urbanisme :

- Certificats d'urbanisme (CU) Cerfa n°13410
- Déclarations préalables pour constructions et travaux non soumis à permis de construire (DPC) Cerfa n°16702
- Déclarations préalables pour installations et aménagements non soumis à permis d'aménager (DPA) Cerfa n°16703
- Permis de construire une maison individuelle ou ses annexes (PCMI) Cerfa n°13406
- Permis de construire hors maison individuelle ou ses annexes (PC) Cerfa n°13409
- Permis d'aménager (PA) Cerfa n°16297
- Permis de démolir (PD) Cerfa n°13405

L'ensemble des formulaires est disponible auprès du Secrétariat de Mairie, sur service-public.fr ou par voie dématérialisée <https://portail.siea-siq.fr/sve/#/001069>

Par ailleurs, les demandes modificatives et transferts y compris pour les Déclarations Préalables doivent être faites via les formulaires Cerfa n°16700 et 16701.

* Vos travaux sont terminés ? Vous déclarez leur conformité par une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT) à l'aide du Cerfa n°13408*12 que vous transmettez en mairie.

Espace Jeunes de 11 à 17 ans

Réouverture de la structure sous la responsabilité de Mme Laura REISSIER accompagnée de M. LEDUC animateur à l'ADSEA.

- En période scolaire : les vendredis de 17 h à 22 h
- En période de vacances scolaires
- Durant l'été : du lundi 7 juillet au 1^{er} août - et - du 25 au 29 août.

Les programmes sont à retrouver sur le site de GBA : grandbourg.fr/annuaire/66/98-espace-jeunes-de-certines

Attention arnaque Facebook - Rubis Grand Bourg Mobilités

Une offre frauduleuse circule actuellement sur Facebook, prétendant proposer une carte de transport Rubis à 2.35€ pour 6 mois gratuits. Cette information est fausse et constitue une tentative d'escroquerie.

Le lien diffusé redirige vers un site frauduleux qui n'est en aucun cas affilié au réseau Rubis qui ne propose actuellement aucune offre promotionnelle.